

20210219 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/30340/quand-les-mineurs-isoles-ont-18-ans-il-faut-qu'ils-fassent-leurs-valises-et-trouvent-un-logement-par-leurs-propres-moyens>

Témoignages



Archives. Photo prise en juillet 2018 dans le camp de migrants de La Chapelle à Paris. Crédits : InfoMigrants

“Quand les mineurs isolés ont 18 ans, il faut qu’ils fassent leurs valises et trouvent un logement par leurs propres moyens”

Par [Bahar Makooi](#) Publié le : 19/02/2021

Renan* est éducateur en Seine-et-Marne. Pour la première fois de sa carrière, il a dû remettre à la rue un jeune qu'il suivait depuis plusieurs mois. Le jour de ses 18 ans, ce garçon, pris en charge pendant sa minorité par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) a dû libérer la chambre qu'il occupait sans solution d'hébergement.

“Je suis éducateur depuis dix ans. L'année dernière, j'ai travaillé pour une association qui s'occupe de mineurs non accompagnés (MNA), adressés par l'ASE. J'effectuais le suivi de huit mineurs dispatchés dans deux appartements. Je passais les voir deux à trois fois par semaine et parfois plus quand il y avait des situations particulières à gérer.

La dizaine d'appartements que gère l'association se trouvent à cinq minutes du bureau des éducateurs, où les jeunes peuvent venir à pied en cas de problème.

Quand on travaille avec des MNA, on a comme une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Au-delà de la gestion quotidienne, l'idée c'est aussi de les aider à trouver un apprentissage ou une formation professionnelle pour qu'ils puissent gagner de l'argent, économiser et trouver un logement pour leurs 18 ans.

En Seine-et-Marne où je travaillais, le département n'aide pas financièrement les jeunes majeurs isolés. Généralement lorsqu'un mineur arrive à majorité, s'il n'a pas de ressources extérieures, on lui donne une indemnité qui fait partie de ce qu'on appelle un [Contrat jeune majeur \(CJM\)](#). Cela lui permet de rester dans l'établissement où il est placé, ou de payer un hébergement avec un suivi par des éducateurs.

En Seine-et-Marne, le jour où les MNA ont 18 ans, il faut qu'ils aient préalablement trouvé un logement, qu'ils fassent leurs valises et qu'ils s'en aillent. C'était la première fois que je voyais ça en 10 ans de travail.

>> A lire : [Accueil des mineurs non-accompagnés en France : le point sur leur prise en charge](#)

“Impossible de lui trouver une colocation”

Accompagner ces jeunes dans la recherche d'un logement a toujours fait partie de mes missions. Mais c'est désormais très compliqué. Rien n'est mis en place pour ces jeunes de Seine-et-Marne. Pour trouver des solutions, il y a une solidarité entre copains, les jeunes prennent soin les uns des autres. Je leur cherche aussi des colocataires mais c'est très compliqué. J'ai remarqué qu'il y avait souvent des a priori sur eux. Quand j'appelle, je dis que je suis l'éducateur du jeune, que c'est un jeune bien, qu'il gagne 600 euros par mois en apprentissage... Je n'ai que des refus. Les gens pensent que ce sont des "jeunes à problèmes".

Je ne peux pas non plus compter sur les foyers de travailleurs car il faut montrer un avis d'imposition. Or pour avoir un avis d'imposition il faut avoir 18 ans et compter trois ou quatre mois le temps qu'une commission examine la demande. C'est beaucoup trop tard ! Entre temps où va vivre le jeune ? Mon but, c'est qu'il ait un logement avant sa date anniversaire, où il devra quitter l'hébergement de l'association.

Récemment un des MNA dont je m'occupais n'a pas pu trouver de logement. Impossible de lui trouver une colocation. Pourtant il était en formation comme agent de restauration.

“Je lui ai souhaité bon anniversaire et j'ai dû faire l'inventaire de sa chambre”

Le jour de ses 18 ans est arrivé. Je lui ai souhaité bon anniversaire et j'ai dû faire l'inventaire de la chambre qu'il devait libérer. On a fait le tour, puis j'ai récupéré le trousseau de clefs. Je lui ai proposé de le déposer quelque part. Au début, il ne voulait pas que je le dépose, il était très mal. Je pense qu'il avait envie d'être seul pour pleurer. J'ai insisté, il a accepté. J'avais vraiment l'impression de faire de la merde. Je me suis dit : 'A quoi ça sert de s'être investi ? A quoi ça sert de faire ce métier pour ça ?' Ce genre de situation est malheureusement récurrent. Mais pour moi c'était la première fois.

En général pour l'anniversaire des gamins on offre 30 ou 40 euros en cadeau. Vous savez ce qu'ils font avec ça ? Ils achètent deux valises à 40 euros au magasin du coin pour rassembler leurs affaires.

J'ai fini par accompagner le jeune à la gare. Je lui ai dit bon courage et je lui ai laissé mon numéro de portable personnel - ce qu'on ne doit pas faire normalement -, puis je suis parti.

Si seulement on nous donnait les moyens d'avoir [trois ou quatre mois de battement grâce à un CJM](#), on pourrait peut-être trouver un foyer de travailleurs pour loger les jeunes ou demander des chambres en résidence universitaire.

>> A lire : [Oumar, devenu majeur en France : "Le jour de mes 18 ans, tout s'est effondré"](#)

Tous les jours, on pense à la “sortie” des jeunes. Leur trouver une formation, être certains qu’ils puissent économiser de l’argent, qu’ils soient autonomes et le plus armés possible face à ce qui les attend à 18 ans...

Ils ont à peine 17 ans et ils ont déjà plus de poids sur les épaules qu’un adulte. Non seulement, ces MNA doivent trouver un patron, un logement, renouveler leurs papiers, mais ils doivent aussi répondre aux attentes de leur famille et continuer de faire bonne impression même quand ça va mal.

Je les trouve très lucides. Ils savent ce qui les attend. A chaque anniversaire, quand un jeune a 18 ans, ça ramène les autres à leur propre situation et je vois bien que ça génère du stress pour tout le monde.”

**Le prénom a été changé*